



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Remplace la date: 12.04.2018

Numéro de version : 2

Date de révision: 28.11.2018

Nom de produit: **Powerflame Gel de feu**

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit**
Nom du produit: **Powerflame Gel de feu**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Utilisations identifiées : Carburant cheminée
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
Société: Powerflame GmbH
Rue: Zürichstrasse 38
Lieu : CH 8840 Einsiedeln
Téléphone: Tel.: ++41 55 418 44 99
E-Mail: info@powerflame.ch
Service responsable : Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité :
info@powerflame.ch
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Tox Info Suisse
Numéro de telefon: 145 ou Email: info@toxi.ch

Rubrique 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Liquide inflammable : Flam. Liq. 2, H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Eye Irrit. 2, H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : STOT unique 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Eléments d'étiquetage

Pictogramme de danger :



GHS 02 et GHS 07

Danger

Mention d'avertissement :

Mention de danger :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mentions de mise en garde supplémentaires :

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément aux réglementations locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Autres dangers :

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Remplace la date: 12.04.2018

Numéro de version : 2

Date de révision: 28.11.2018

Nom de produit: **Powerflame Gel de feu**

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Mélanges

Caractérisation chimique :

Mélange composé des substances citées ci-après avec additifs non dangereux.

Composants dangereux :

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS		
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
200-578-6	Éthanol	70-80%
64-17-5		
603-002-00-5	Flam. Liq. 2, Eye Irrit 2 ; H225 H319	
01-2119457610-43		
201-159-0	Butanone	<5%
78-93-3		
606-002-00-3	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066	
02-2119752535-35		
200-661-7	Propan-2-ol	<20%
67-63-0		
603-117-00-0	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3 ; H225 H319 H336	
01-2119457558-25		

Texte des phrases H- et EUH : voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation:

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau:

Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.

Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Après ingestion :

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler aussitôt un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO₂), eau pulvérisée.**Moyens d'extinction inappropriés :**

Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde et dioxyde de carbone.



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Remplace la date: 12.04.2018

Numéro de version : 2

Date de révision: 28.11.2018

Nom de produit: **Powerflame Gel de feu**

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection :

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire :

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger :

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Préventions des incendies et explosion :

Ne pas fumer (volatil).

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage
Indications concernant le stockage en commun

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Incompatible avec:

Des oxydants puissants.

Des acides forts et des bases fortes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Carburant cheminée



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Remplace la date: 12.04.2018

Numéro de version : 2

Date de révision: 28.11.2018

Nom de produit: Powerflame Gel de feu

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
78-93-2	Méthyléthylcétone	200	600		VME (8h)	
		300	900		VLE (15min)	
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8h)	
		5000	9500		VLE (15min)	
67-63-0	2-Propanol	200	500		VME (8h)	
		400	1000		VLE (15min)	

Valeurs limites biologiques

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
78-93-3	2-Butanone ; Méthyléthylcétone	Méthyléthylcétone	2 mg/l	Urine	En fin de poste
67-63-0	2-Propanol	Aceton	25 mg/l	Urine	b

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Mesures d'hygiène :

Ne pas inhaler les vapeurs.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection des yeux/du visage :

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

Protection des mains :

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, épaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau :

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

Protection respiratoire :

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique

Visqueux

Couleur

Incolore

Odeur

Odeur d'alcool

Testé selon la méthode



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Remplace la date: 12.04.2018

Numéro de version : 2

Date de révision: 28.11.2018

Nom de produit: **Powerflame Gel de feu**

Modification d'état

Point de fusion / plage de fusion :	-103 °C
Point d'ébullition :	80 °C
Point d'éclair:	14 °C
Limite inférieure d'explosivité:	2,5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	15,9 vol. %
Pression de vapeur: (à 20 °C)	24 hPa
Densité (à 20 °C):	0,827 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Partiellement miscible
Température d'inflammation:	450 °C
Viscosité dynamique:	1580 - 4400 mPa·s
Teneur en solvant:	> 90 %

9.2 Autres information

Autres informations Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.
Réagit au contact des métaux alcalins.
Réagit au contact des métaux alcalino-terreux.

10.4 Conditions à éviter

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.
Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

10.5 Matières incompatibles

Des oxydants puissants
Des acides forts et des bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Absence de données toxicologiques.

N° CAS	Substance	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
64-17-5	Éthanol	Par voie orale	DL50	6200 mg/kg	Rat	
		Par inhalation (4h) vapeur	CL50	95.6 mg/l	Rat	
67-63-0	Propan-2-ol	Par voie orale	DL50	5050 mg/kg	Rat	
		Dermique	DL50	12800 mg/kg	Lapin	



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Remplace la date: 12.04.2018

Numéro de version : 2

Date de révision: 28.11.2018

Nom de produit: **Powerflame Gel de feu**

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Irritation dermique: N'est pas classée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Propan-2-ol, Butanone)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Expériences tirées de la pratique Observation diverses

L'ingestion ou l'inhalation à des concentrations élevées peuvent provoquer des lésions de l'appareil digestif, du foie, des reins et du système nerveux central.

L'ingestion provoque une irritation des voies respiratoires supérieures et des dérangements gastrointestinales.

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

N° CAS	Substance	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
64-17-5	Éthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	8140 mg/l	96 h	Cyprins dorés	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	9268 – 14221 mg/l	48 h	Daphnia magna	
67-63-0	Propan-2-ol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1000 mg/l	96 h		
	Toxicité aiguë pour la crustacea	EC50	>1000 mg/l	48 h		

12.2 Persistance et dégradabilité

Selon les critères de l'OCDE, le produit est facilement biodégradable (readily biodegradable).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

A cause du Po/w faible il est possible de supposer un faible potentiel bioaccumulateur.



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Remplace la date: 12.04.2018

Numéro de version : 2

Date de révision: 28.11.2018

Nom de produit: **Powerflame Gel de feu**

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	Éthanol	-0.31

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Effets :

Pollue faiblement l'eau.

Information supplémentaire :

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas d'introduction de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues activées non probable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.
Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

Code d'élimination des déchets-Produit
200113

DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); solvants
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.
Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Remplace la date: 12.04.2018

Numéro de version : 2

Date de révision: 28.11.2018

Nom de produit: **Powerflame Gel de feu**

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN1993
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Éthanol)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	1 L / 30 kg
Catégorie de transport:	2
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1 Numéro ONU	UN1993
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Éthanol)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	1 L / 30 kg

Transport maritime (IMDG)

14.1 ONU	UN1993
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Étiquettes:	3





Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Remplace la date: 12.04.2018

Numéro de version : 2

Date de révision: 28.11.2018

Nom de produit: **Powerflame Gel de feu**

Marine polluant: No
Quantité limitée (LQ): 1 L / 30 kg
EmS: F-E, S-D
Autres informations utiles (Transport maritime)
Receptacle max. 30 L, IMDG Code subsection 2.3.2.3

Transport aérien (ICAO)

14.1 Numéro ONU UN1993
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage II
Étiquettes: 3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Y344 / 1 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L (*)
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L (*)
Autres informations utiles (Transport aérien)
(*) 3.3.3.2 IATA DGR

14.5 Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément
à l'annexe II de la convention
Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE
1999/13/CE (COV):

> 90 %

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:

Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Remplace la date: 12.04.2018

Numéro de version : 2

Date de révision: 28.11.2018

Nom de produit: **Powerflame Gel de feu**

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Abbréviations	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO	International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL	International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.
Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.
Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.
Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.
(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)